

Sarlat, le 16 septembre 2024

Budget participatif de Sarlat : 2 projets sont soumis au vote des habitants

La Ville de Sarlat propose à ses habitants de s'impliquer dans la vie municipale avec la mise en place d'un budget participatif. Après les étapes de dépôt et d'analyse des projets, place aux votes, ouverts jusqu'au 4 octobre !

Le choix des projets

En juin dernier, 11 projets ont été déposés par des habitants. Après une étude de faisabilité en juillet et août par les élus et services techniques, 2 projets ont été retenus, qui portent sur l'aménagement urbain, l'environnement et le cadre de vie :

- Réintroduction des hirondelles contre les moustiques
- Création d'un terrain de pétanque

Soumission des projets au vote des Sarladais

Le vote est possible jusqu'au 4 octobre. Chaque personne doit voter pour 1 projet. Pour voter, rien de plus simple : il suffit de s'identifier ou, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, de créer un compte sur la plateforme jeparticipe.sarlat.fr.

À l'issue des votes, les résultats seront comptabilisés. Les projets seront réalisés par ordre de classement par points, jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire. Les sommes correspondantes seront soumises au vote du Conseil municipal pour une mise en œuvre opérationnelle des projets dès 2025.

Pour rappel, plusieurs étapes ont été nécessaires avant d'aboutir à la sélection des projets.

- Du 15 au 21 juillet 2024 : les porteurs de projet ont pu soumettre leurs idées sur la plateforme jeparticipe.sarlat.fr
- Du 22 juillet au 31 août 2024 : phase d'étude de la faisabilité des projets soumis par les services de la Ville. Ces derniers ont été analysés d'un point de vue technique, financier et juridique. Des amendements ou des ajustements ont pu être proposés afin d'adapter sensiblement les projets aux contraintes qui s'imposent à la collectivité.

Lien pratique :

Plateforme du budget participatif municipal : jeparticipe.sarlat.fr

Contact presse : Service communication - Mairie de Sarlat
communication@sarlat.fr / 05 53 31 53 45 / 06 77 33 16 53
www.sarlat.fr